

Communiqué de presse n°1

Mai 2025



Soutenir les personnes en situation de handicap : Lancement du projet GOLD !

Le projet Erasmus+ GOLD se déroulera sur 30 mois afin d'améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap vieillissantes. Il vise à doter les professionnels et les aidants proches de compétences essentielles pour améliorer la qualité des services et garantir un vieillissement digne et sain. Avec l'augmentation de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, de nouveaux défis en matière de soins nécessitent des solutions innovantes. Le projet encourage la collaboration entre les secteurs du vieillissement et des soins aux personnes handicapées afin d'adapter les services de manière efficace. Grâce à la formation, à la sensibilisation et à des outils pratiques, GOLD vise à promouvoir l'inclusion, l'autonomisation et un meilleur soutien aux personnes âgées.

Le projet Erasmus+ GOLD a été officiellement lancé en novembre 2024 et durera 30 mois. Les partenaires à travers l'Europe travaillent déjà activement sur les premiers résultats du projet afin de répondre au besoin urgent d'améliorer les soins et le soutien aux personnes en situation de handicap vieillissantes. Le projet GOLD vise à développer des méthodes et des outils pour améliorer les compétences des professionnels et des aidants proches travaillant dans le domaine du handicap et/ou des soins aux personnes âgées. En les dotant des compétences nécessaires, le projet vise à améliorer la qualité des services fournis aux personnes en situation de handicap vieillissantes, en garantissant leur dignité, leur autonomie et leur bien-être.

Avec l'augmentation de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap - les statistiques montrent que 75 % des personnes en situation de handicap intellectuel ont aujourd'hui entre 40 et 60 ans, avec une tendance à la hausse rapide - de nouveaux défis en matière de soins et d'accompagnement apparaissent. En outre, la stratégie de la Commission européenne pour les droits des personnes en situation de handicap 2021-2030 souligne la diversité des handicaps, notant que près de la moitié des personnes âgées de plus de 65 ans font état d'une forme quelconque de handicap. Malgré ces changements démographiques, les services de soins et les professionnels ne sont toujours pas prêts à adapter leurs modèles de services en conséquence.

Tout le monde ne vieillit pas de la même manière, car le processus est façonné par diverses formes de discrimination qui se croisent tout au long de la vie. Une nouvelle perspective est nécessaire pour relever ces défis. Les personnes en situation de handicap âgées sont encore trop souvent soumises à des formes de discrimination dépassées qui ont un impact sur leur autonomie. La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes en situation de handicap (article 19) souligne le droit à l'autodétermination et la nécessité de donner aux individus les moyens de planifier leur vie en fonction de leurs propres souhaits et aspirations.

Le projet GOLD reconnaît que les secteurs du vieillissement et de la prise en charge du handicap doivent collaborer, innover et partager leur expertise. Comme le note Anne Belot (Gérontologie & Société, 2019), la clé est de "faire entrer la gériatrie dans le handicap et le handicap dans la gériatrie". Tous les pays européens doivent prendre des mesures décisives pour garantir que les

personnes en situation de handicap vieillissantes reçoivent des soins appropriés, une priorité soulignée dans le [Livre vert de la Commission européenne sur le vieillissement](#).

Pour ce faire, le projet GOLD développera des ressources de formation pratiques et faciles à utiliser afin d'équiper les professionnels du social, du paramédical, de l'éducation, des soins et les aidants proches pour la transition des services de soins et d'hébergement.

Objectifs du projet :

- Former et équiper les professionnels et les aidants proches dans les secteurs du handicap et des soins aux personnes âgées pour répondre efficacement aux besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes.
- Promouvoir l'inclusion sociale, l'autonomisation et la dignité des personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent.
- Sensibiliser les professionnels, les aidants proches, les pouvoirs publics et la société civile au vieillissement avec un handicap.

Grâce à la collaboration, à la formation et à la sensibilisation, le projet GOLD vise à construire un avenir où les personnes en situation de handicap recevront les soins de qualité et la dignité qu'elles méritent.

Pour plus d'informations et de mises à jour sur le projet GOLD, veuillez consulter le [site https://gold-project.eu/](https://gold-project.eu/) et nous suivre sur les principaux médias sociaux en utilisant le hashtag **#GOLD_EU_PROJECT**.

NOTES AUX RÉDACTEURS

Le projet GOLD est mis en œuvre par un consortium coordonné par AGFE (France) et composé de UNESSA (Belgique), Anziani e non solo (Italie), Scuola Centrale Formazione (Italie), Aproximar (Portugal), Chance B (Autriche), ASSOC (Roumanie), EPR (Belgique) et AGE Platform Europe (Belgique).

De plus amples informations sur le consortium sont disponibles à l'adresse suivante : <https://gold-project.eu/partnership/>

Contexte :

La population mondiale vieillit rapidement, et la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans devrait presque doubler d'ici à 2050. Dans le même temps, l'espérance de vie des personnes en situation de handicap a considérablement augmenté, ce qui crée des défis uniques pour les soins de santé et les services sociaux. Vieillir avec un handicap entraîne souvent un déclin prématuré de la santé et une vulnérabilité accrue aux maladies secondaires. Malgré les risques partagés avec la population vieillissante en général, des lacunes subsistent dans la conception des services et les compétences professionnelles. Le projet GOLD vise à doter les professionnels du handicap et de la gériatrie d'outils leur permettant d'anticiper les risques et d'assurer un soutien de qualité aux personnes en situation de handicap vieillissantes.

GOLD est cofinancé par le programme Erasmus Plus sous le numéro de convention de subvention 2024-1-FR01-KA220-ADU-000244950.

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.



Co-funded by
the European Union